



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 19 juillet 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 164 – Mise en service de la déviation de Saint-Caradec

Dans le cadre de l'aménagement de la RN164, une nouvelle section à 2x2 voies sera mise en service le lundi 25 juillet 2011, dans le département des Côtes d'Armor.

Il s'agit de la déviation de Saint-Caradec : 7 kilomètres seront ouverts à la circulation sur une voie nouvelle.

Sur l'axe routier central breton, cette nouvelle voie traverse le territoire au sud du bourg de St Caradec, à partir du giratoire de Colmain situé à l'ouest sur la commune de St-Guen jusqu'à l'échangeur de la Ville Donnio à l'est sur la commune de Loudéac.

Sur cette section, deux échangeurs complets desserviront le territoire: celui de « Bel air » au sud de St Caradec à l'intersection avec la route départementale n°7, et celui de la « ville Donnio » (à l'intersection avec l'entrée est de St Caradec via l'ex-RN164, et les voies communales n°8 et 11 de Loudéac).

Le giratoire de Colmain permettra également l'accès à St Caradec par l'ouest (ce raccordement sera réalisé pour la fin d'année 2011).

La réalisation de la déviation a également pris en compte le rétablissement des voies communales et de la voie verte, ainsi que le franchissement de la Rigole d'Hilvern et de l'Oust.

Saint-Caradec est aujourd'hui la dernière commune traversée par la RN164. Cette nouvelle déviation va fortement améliorer les conditions de sécurité dans le bourg et limiter les nuisances générées par le trafic routier.

Ce projet fait l'objet de financements inscrits pour un montant de 44,8 M€, pris en charge à 50% par l'Etat, 37,5% par le Conseil Régional et 12,5% par le Conseil Général des Côtes d'Armor. Sur ce budget, 16 M€ ont en particulier été mobilisés au travers du Plan de relance mis en œuvre par le gouvernement en 2009.

L'achèvement du projet prévoit la mise à 2x2 voies d'une dernière section d'environ 2 kilomètres, située à l'est de l'échangeur de la Ville Donnio. Les travaux sont en cours de réalisation et cette section sera mise en service pour la fin de l'année 2011.

Une inauguration officielle de la déviation est envisagée en septembre.

PJ : plan de la déviation

Contacts presse :

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne –
Mission Communication : Corinne Gillet - 02 99 33 42 10